

CHANTIER : TOP DÉPART !



La réhabilitation des Bois du Temple a commencé !

C'est le chantier d'un colosse qui démarre en ce moment : celui de la réhabilitation de la résidence des Bois du Temple par le bailleur Batigère Île-de-France, dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). 10 bâtiments, 2 démolitions, une nouvelle rue traversante, 578 logements rénovés, de nouveaux espaces publics de détente et de loisirs créés, le tout sur un calendrier prévisionnel de 66 mois, soit plus de 5 ans. Ce chantier d'envergure est lancé après une première phase de résidentialisation puis une seconde de concertation avec les habitants afin de peaufiner le projet de rénovation qui démarre. Enfin il faudra présenter le dossier aux financeurs : l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru), le Fonds européen de développement régional, Batigère et la CNAV. Cette nouvelle phase vers une amélioration conséquente de la résidence se découpe elle-même en trois étapes (*lire l'encadré*). Les premiers bâtiments concernés seront les 6, 7 et 10, pendant environ 22 mois. Au programme : reprise de l'enveloppe extérieure des bâtiments

pour une isolation thermique performante, changement des fenêtres et pose de volets roulants, création de halls double hauteur accueillants et éclairés naturellement, rénovation des pièces humides (cuisine, salle de bain et toilettes) et réfection du système de chauffage dans les appartements. Les travaux d'isolation visent la labellisation « BBC rénovation Effnergie », soit une consommation d'énergie divisée quasiment par deux pour

Une consommation d'énergie divisée par deux

les résidents. « Grâce à ce nouveau programme de renouvellement urbain, souligne Mariam Cissé, adjointe au maire déléguée à l'Habitat durable, c'est non seulement la vie des habitantes et des habitants de la résidence qui va s'améliorer mais c'est aussi le visage de la ville qui va encore s'en trouver changé ». Après le programme dont bénéficie le quartier du haut Clichy depuis 2004 et l'Opération de requalification des copropriétés dégradées en cours dans le cœur de ville, ce chantier supplémentaire de rénovation va bien entendu profiter à toutes les habitantes et tous les habitants de la commune.



Une salle de bain neuve
Lavabo, baignoire et VMC, entre autres, vont être changés.



Une cuisine aussi
Et les habitants ont le choix entre deux revêtements de sol.



Pendant les travaux
Un appartement de courtoisie est à la disposition des habitants pendant l'intervention des ouvriers chez eux.



Les étapes du chantier

Le vaste programme de réhabilitation s'effectue en trois étapes. Avec beaucoup de précautions s'agissant des étapes 2 et 3 sachant que leurs dates prévisionnelles dépendent de l'avancement des relogements sur les bâtiments 3 et 8, à démolir.

PHASE 1 : bâtiments 6-7-10, sur 22 mois (avril 21 à fin 2022)

PHASE 2 : bâtiments 1-2 et 4-5, sur 27 mois (1^{er} trimestre 2023 - 2^e trimestre 2025)

PHASE 3 : bâtiment 9, sur 11 mois (1^{er} trimestre 2025 - fin 2025)